



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Levallois-Perret le 08 décembre 2006

Client Final:

GIE ASTRIA, domiciliée au
1 square Chaptal
92309 Levallois-Perret Cedex

Cabinet Conseils :

CLB CONSEILS, 1/3 Place Hérold 92400 COURBEVOIE
Mme MALAMAS, Mr BESNARD – Tél. : 08.7137.05.50 – Fax : 01.70.80.63.00

Article I

Objet :

Achat et maintenance de photocopieurs Multifonctions pour les différents Services du GIE ASTRIA et de sa filiale France HABITATION

Article II

Mode de passation :

La procédure est un appel d'offres ouvert.

Article III

Renseignements Techniques :

Marché composé en 2 Lots :

- Lot N°1 : Achat de 37 Photocopieurs
- Lot N°2 : Maintenance

Modèle 1

- 9 photocopieurs **imprimante** réseau **et fax** d'environ 15 pages minute

Petit matériel A4 numérique à poser sur bureau ou meuble pouvant réaliser une moyenne de 3000 copies et/ou impressions et/ou fax par mois.

Ces matériels doivent en outre être équipés de chargeur de document et de prise pour connecter un combiné téléphonique.

Modèle 2

- 9 photocopieurs **imprimante** réseau, **scanner et fax** d'environ 25 pages minute

Matériel de gamme moyenne A4/A3 numérique sur meuble équipé de chargeur automatique de documents et RV automatique, pouvant réaliser une moyenne de 10 000 copies et/ou impressions et/ou fax par mois.

Modèle 3

- 18 **photocopieurs imprimante** réseau et **scanner** réseau **d'environ 50 pages minute**

Matériel haut de gamme A4/A3 numérique sur meuble équipé de RV automatique, pouvant réaliser une moyenne de 60 000 copies et/ou impressions par mois.

Ces matériels doivent en outre être équipés d'un minimum de 4 magasins papier (Pour une capacité totale d'au moins 4000 feuilles) et de finition avec agrafage automatique.

Modèle 4

- 1 Photocopieur Haut de gamme NB et Couleur numérique, imprimante réseau et scanner réseau d'environ 50 pages minute. Ce matériel doit être équipé de chargeur de documents, de recto verso automatique, d'une finition avec agrafage et pliage automatique, d'un minimum de 4 magasins papier et si possible d'un magasin grande capacité.

Article IV :

Durée du marché :

48 mois. Début du contrat de maintenance, (selon planning des livraisons)

Article V :

Type de contrat :

Contrat de maintenance à la page réalisée sans engagement (terme échu en fin de trimestre)

Lot N°1 - Achat des matériels composants le parc (Financés par un établissement extérieur sur une durée de 48 mois).

Lot N°2 - Maintenance

Ce lot comporte 1 accord cadre :

- 1 contrat pour la « gamme noire » pour un volume trimestriel de copies ou impressions ou fax, donné à titre indicatif, et non contractuel de l'ordre de 950 000 copies/impressions/fax.
- 1 contrat pour la « gamme couleur » pour un volume trimestriel de copies ou impressions, donné à titre indicatif et non contractuel de l'ordre de 70 000 copies ou impressions.

Le prix de la copie sera présenté sans engagement de volume (avec consommables inclus encres et agrafes).

Les contrats seront signés sur 2 entités différentes, Le GIE ASTRIA et France HABITATION.

Les contrats seront signés sur une période fixe de 16 trimestres, suivie d'une tacite reconduction de 12 mois renouvelable 1 fois.

Les prix copies doivent être fixe et non révisables sur la période de 16 trimestres.

L'accord cadre « maintenance » doit prévoir une rotation interservices de 10% du parc par an sans aucun surcoût pour le GIE ASTRIA (Switche de matériels sur et sous consommateurs), ce qui équivaut à des interventions de techniciens et de transporteurs non facturables.

Les prix copie doivent prendre en compte les connections réseau, les installations, la maintenance sans aucune exclusion.

Article VI :

Assurance :

Le fournisseur doit pouvoir justifier qu'il est titulaire d'une assurance contractée auprès d'une compagnie garantissant sa responsabilité pour couvrir la réparation de tous les dommages Humains, matériels et financiers causés par une faute professionnelle, intentionnelle ou non, résultant d'une interruption de la fourniture des prestations objet du marché.

Article VII

Paiement, établissement des factures :

Les facturations seront établies trimestriellement, à terme échu, paiement par chèque. Un original et 2 copies seront adressées à Madame Gisèle POTIER, Services généraux.

Article VIII

Date limite de réception des offres :

Vendredi 22 décembre 2006

Article IX

Type de matériels :

Les offres doivent être faites en matériel numérique et neuf.

Article X

Validité :

Les prix et remises apparaissant dans les réponses fournisseurs doivent être fixes pour une période de 2 ans, à compter de la date de signature des contrats.

D'autres commandes sont prévues en décembre 2007 et décembre 2008.

Article XI

Dates de livraison

Un planning de livraisons sera transmis ultérieurement aux 2 fournisseurs présélectionnés.

Article XII

Date du présent avis d'appel d'offres :

vendredi 8 décembre 2006

Article XIII

Réponses Fournisseurs :

Les réponses chiffrées des fournisseurs doivent impérativement être entrées dans le cadre fourni par le Cabinet CLB Conseils (Annexe 1)